

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION EXCEPTIONNELLE DU 2 SEPTEMBRE 2021

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt et un, le 2 Septembre 2021 à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique GIVRE, Maire.

Présents : Dominique GIVRE - Fabienne BEAUJEU - Jean-Claude FAIDUTTI - Jean-Marc BERNAY - Didier GUILLOT - Marc OJARDIAS - Mathieu ARSALE - Frédéric MAINAS - Jean-Marc GOUJAT et Marie-Jeanne BLANDIN.

Absent : Stéphane LAFAY

Secrétaire nommé pour la séance : Jean-Claude FAIDUTTI

=*=*=*=*=*=*=*=

1. Approbation PV réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à la Majorité de 8 voix pour et de 2 Abstentions.

2. Limitation de l'exonération de la Taxe Foncière de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Le Conseil a délibéré et approuvé à l'unanimité l'exonération de la Taxe Foncière pour les constructions nouvelles à usage d'habitation.

3. Subventions accordées par la Mairie

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées en Mairie courant 2021.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le fait que La Commune souhaite soutenir les Associations Locales.

Ainsi, il a été décidé d'accorder les subventions suivantes :

- Comité des Fêtes 400 €
- Boule des Marguerites 400 €
- Fil du Temps 400 €
- Etoile du Berger 400 €
- RPIC Lay/Neaux 400 €
- Sport et Bien-être pour Tous 400€

TOTAL 2 400 €

4. Etude de devis

a) Pose d'un portail métallique afin de délimiter la cour de la salle des Association.

- Ferronnerie

Le devis de l'Entreprise Bastien Chaize pour un montant de 5620.801 TTC a été retenu.

- Maçonnerie

Le devis de l'entreprise de GVDL SARL, Dylan Leprohon d'un montant de 1663.20€ a été accepté.

b) Achat d'une débroussailleuse

Une nouvelle débroussailleuse de la marque STILH sera achetée auprès de Roanne Tronçonneuse pour un montant de 1188.90€

c) Raccordement de la Fibre à la Mairie

Suite à la comparaison de différents fournisseurs d'accès (Orange, Bouygues et Elan), le Conseil a retenu la proposition d'ELAN pour un montant de 146 € par mois location de matériel, comprise pour une durée de 5 ans.

d) Création d'un trottoir devant l'ancienne station-service

Le conseil a étudié le devis de l'entreprise PONTILLE mais il émet une réserve étant donné que l'enrobé demeure un coût et par conséquent, il demande à l'entreprise de trouver un autre moyen moins onéreux.

5. Questions diverses

a) Pose d'un transformateur électrique sur le domaine public à la demande d'un administré.
La Mairie s'oppose à la pose de ce transformateur du fait que le propriétaire a du potentiel pour l'installer près de son bâtiment.

b) Le Maire invite le Conseil à mettre en concurrence le contrat d'assurances souscrit auprès SMACL .

c) Le Novalien

Afin de fixer le format et le contenu du Novalien, une réunion entre élus a été fixée le Jeudi 9 Septembre 2021 en Mairie à 20h30.

d) Le Maire invite les conseillers à réfléchir sur l'avenir de l'ancienne Ecole, en amont du prochain conseil.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au jeudi 7 Octobre à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.